



LE ROYAL VELOURS

présente



L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Solo virtuose, narrant les événements de la nuit du 4 août 1789, à Versailles



L'ABOLITION DES PRIVILÈGES



CALENDRIER



2022-2023

24 > 29 avril 2023 - résidence - Maison de la culture d'Amiens (80)

mai 2023 - résidence - Théâtre 13 - Glacière (75)

27 mai 2023 [étape de travail] - Au Summum - Théâtre 13, Paris (75)

2023-2024

26 février > 06 mars 2024 - Résidence de création

06 > 13 mars 2024 - Résidence - La Rose des Vents - SN de Villeneuve d'Ascq (salle Masqueliez) (59)

14 > 16 mars 2024 **[création]** - La Rose des Vents - SN de Villeneuve d'Ascq (salle Masqueliez) (59)

20 > 30 mars 2024 - Théâtre 13 - Bibliothèque, Paris (off dimanche) (75)

Tournée en construction

DISTRIBUTION



D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** - Edition Les Avrils

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois**

Scénographie **Julie Camus**

Administration, production, diffusion **Les singulières - Léa Serror, Mathis Leroux**

Durée **1h15 (50 min)** en établissement scolaire)

CRÉDITS



Production Le Royal Velours

Coproduction (en cours) la Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59)

Accueil en résidence Maison de la culture d'Amiens (80), Théâtre 13, Paris (75)

GENÈSE



J'ai rarement autant serré du cul qu'en jouant un monologue traitant de la vague « Metoo » devant une podcasteuse féministe jouissant de 67K followers sur Instagram. Pour mon bonheur, ce jour est arrivé le 11 juin 2022 - 233 ans après le début de la Révolution Française.

La veille du 11 juin, j'avais découvert que cette femme était venue au Théâtre 13 voir la première moitié de ma pièce *Je m'en vais mais l'État demeure* - spectacle fleuve de Théâtre documentaire sur les années Macron. À 23h30, la story de cette journaliste s'était affichée sur mon téléphone, me laissant fou de joie (67K followers, ça vous remplit mieux la salle qu'une critique dans Libé) et mort d'inquiétude (qu'allait-elle penser du monologue du lendemain ?)

Etonnement, la représentation du 11 juin se passa très bien. Personne ne m'insulta dans le public, malgré tous mes efforts de mâle hétérosexuel blanc cisgenre pour dépeindre la révolution en cours sans complaisance. Une fois rhabillé, j'allais donc saluer l'influenceuse, m'apprêtant à lui proposer de réécrire l'ensemble du spectacle dans une veine plus conforme à ses attentes. Je n'en eu pas le temps, puisqu'elle me félicita d'emblée. Mieux encore, elle me présentait son compagnon, « auteur de roman historique » qui m'offrit son dernier livre. « C'est comme toi ! lança t-elle - Tout est vrai sauf ce qui est faux, si ce n'est que là, ça se passe pendant la Révolution Française... » Je remerciai avec moult révérences et ramenai l'ouvrage dans ma loge. Il y resta jusqu'à la fin de l'exploitation du spectacle avant que je le rapporte chez moi. J'allais le ranger dans ma bibliothèque quand je m'aperçus que son auteur m'avait écrit une courte dédicace. Voilà qui était embêtant : j'allais être obligé d'en lire les premières pages...

Je précise que je ne lis jamais les livres que l'on m'offre. J'ai déjà trop à faire avec ceux que je m'achète, et qui portent presque tous sur la politique française. Vous avez lu *Le temps des conquêtes* de Nicolas Sarkozy ? Moi oui, et c'est même pas le pire. Néanmoins ça prend du temps et voilà pourquoi le reste passe à la trappe.

J'ouvrais donc l'ouvrage que j'avais entre les mains : *L'Abolition des privilèges*, de Bertrand Guillot, aux éditions les Avrils. Les premières pages étaient bonnes. Pouf pouf. Elles n'étaient pas assez mauvaises pour que je repose le bouquin. Il y était question de la nuit du 4 août 1789, et à l'instar du spectacle de Joël Pommerat *Ça ira fin de Louis* (référence pour l'auteur, je l'appris ensuite) on en comprenait aisément le contexte socio-politico-économique.

En trois jours, je dévorai le roman, qui au fil de sa narration me semblait faire écho à la situation politique moderne : celle d'une société bloquée par le besoin impérieux d'une refonte du « système » (celle de l'Ancien Régime naguère, et celle du carbone aujourd'hui), mais qui ne semblait pas pouvoir passer à l'acte sans son effondrement...

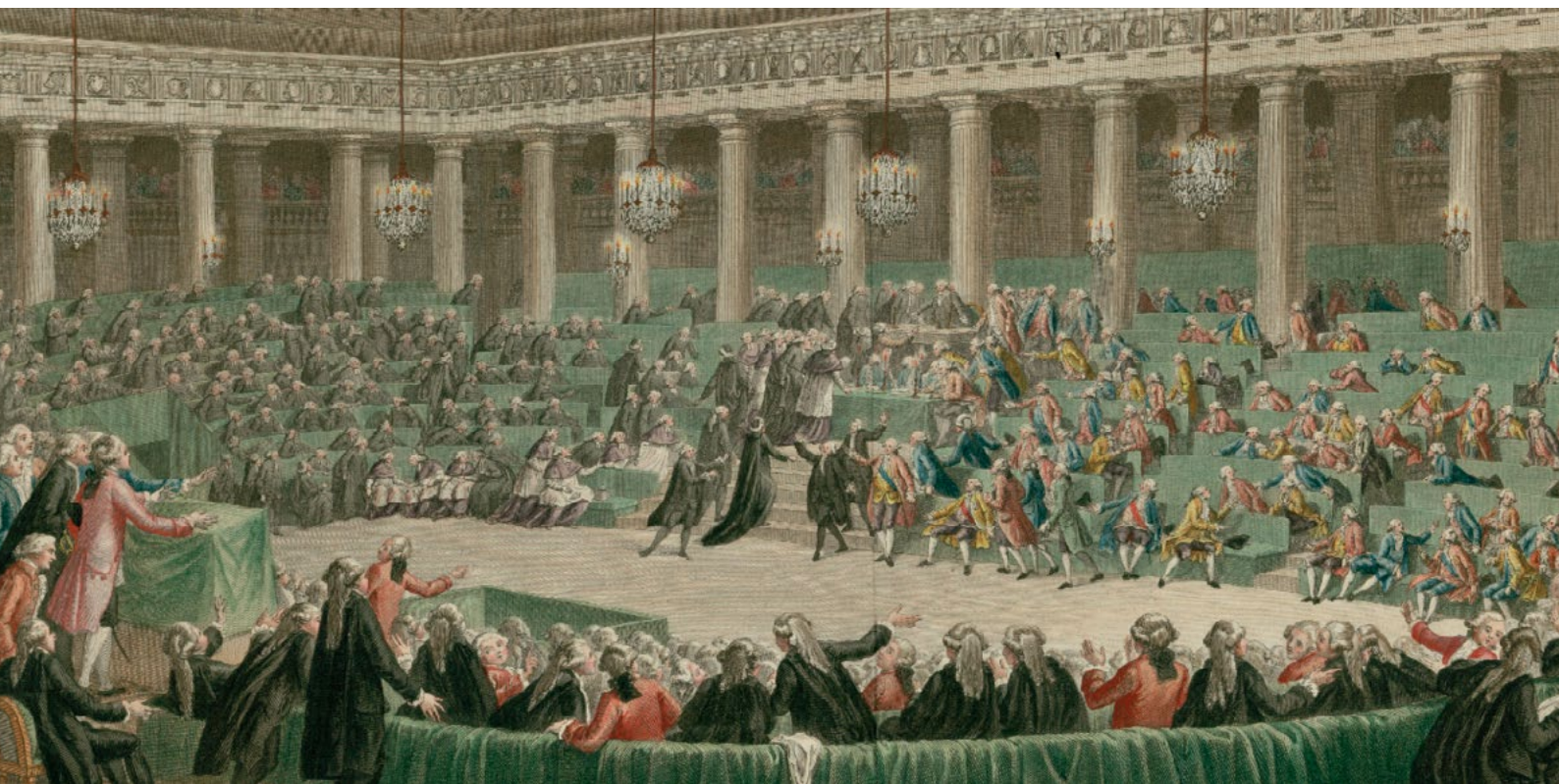
CITATIONS (parfois tronquées)

« Je serai le président de la fin des privilèges »
François Hollande - Discours du Bourget - Janvier
2012

« C'est une chance d'être Français, c'est un privilège »
Discours de Lille, Nicolas Sarkozy, 8 juin 2016

« L'Express : Vous pensez qu'être un homme blanc
de moins de 50 ans est un privilège ?
Emmanuel Macron : C'est un fait.»
Entretien accordé à l'Express - Décembre 2020

« ... Car nous aimerions qu'une nouvelle nuit du 4 août
nettoie les privilèges des lobbys : les syndicats de gauche, le
lobby LGBT, les think tanks de Terra Nova, sans oublier les
franes-maçons, les associations financées par l'étranger... »
Commentaire de « Nominoe » - Critique de L'Abolition des
privilèges de B.Guillot - lepoint.fr janvier 2022



CITATIONS (parfois tronquées)



« Pour que Total paye ses impôts comme le boulanger du coin, il nous faut une nouvelle nuit du 4 août ! »
François Ruffin - 4 août 2022, France Info - présentant
L'Abolition des privilèges de B.Guillot



« Élu président de la République, je mettrai définitivement fin aux privilèges migratoires exorbitants des Algériens »
Éric Zemmour, BFMTV, Mars 2022



« Au lieu de vous inquiéter de voir rogner vos privilèges déjà nombreux vous auriez pu vous demander pourquoi les trans précaires ont la dalle comme ça ? »
Mur Instagram de Laurène Marx - Décembre 2022

NOTE DRAMATURGIQUE POUR L'ADAPTATION



L'Abolition des privilèges est un roman historique relativement court (280 pages) qui se divise en trois parties ; la première raconte avec fulgurance la nuit du 4 août, qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. Le style est vif, le récit édifiant. On assiste à une accélération de l'Histoire. La deuxième partie - intitulée « avant la nuit » nous ramène 15 ans en arrière, et relate de 1774 à 1789 la suite de constats politique et d'évènements qui permirent l'effondrement de l'Ancien Régime : réformes avortées des gouvernements successifs, famines à répétitions, aspirations libérales de jeunes nobles, un zeste de complot... L'auteur nous fait comprendre que tout convergerait à un bouleversement, mais également que ce dernier aurait pu être de toute autre nature. C'est une formidable leçon d'histoire.

Enfin, la dernière partie est une leçon de politique. Elle nous conte les jours, semaines et mois suivant la nuit du 4 août. Car ce n'est pas parce que le décret est voté qu'il est signé par le roi. Et encore moins mis en application dans l'ensemble du royaume. Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes.

En réduisant ce texte de 280 pages à un spectacle d'1h15 (50mn pour sa version scolaire), il s'agira avant tout de faire transparaître ce qui constitue les leçons du roman sus-mentionnées, et ceci à travers un nombre restreint de personnes. Les députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand.

La rapidité de l'élocution du narrateur sera de mise. Si *Je m'en vais mais l'État demeure* était un marathon, il faut concevoir *L'Abolition des privilèges* comme un sprint. C'est par ce moyen formel qu'on donnera le sentiment que l'Histoire s'est soudainement accélérée.

Les tentes-cinq premières minutes du spectacle seront donc consacrées à la première partie. Après un court intermède il restera vingt cinq minutes pour la seconde, et quinze pour la dernière. Toutes les parties seront resserrées dans la version destinée au public scolaire (lycées).

NOTE RELATIVE À LA MISE EN SCÈNE



C'était il y a trois ans, en 2019. Jérôme Montchal venait d'être nommé à la direction de l'Équinoxe, Scène Nationale de Châteauroux, et j'étais très fier d'être de ses artistes associés. Nous revenions de la présentation d'un spectacle de Julie Delille, donné « en décentralisation » de la préfecture de l'Indre. Au volant de sa voiture, Jérôme se tourna vers moi : « Pour ton prochain spectacle, tu voudrais pas faire un Shakespeare ? » Devant mon trouble il continua « Un Shakespeare OU un spectacle plus léger... Avec deux acteurs maximum. D'une heure tout au plus... Parce que tu comprends, un spectacle de 5 heures sur la politique française écrit par un metteur-en-scène émergent c'est pas ce qu'il y a de plus simple pour remplir ! »

Ce conseil m'est resté en tête et j'ai cherché toutes ces dernières années un texte qui pourrait y répondre ; un texte relatif à l'Histoire Française qui nous parlerait d'aujourd'hui davantage qu'un texte historique que l'on accommoderait aux événements modernes. Car il n'est bien sûr pas question d'adapter *Les Misérables* avec des Gilets Jaunes.

Ici, on propose aux spectateurs de croire qu'il assiste à l'Histoire en marche. Ainsi, l'espace scénique représente la salle des États Généraux - devenus depuis un mois « l'Assemblée Nationale ». Ils entrent dans la salle et viennent s'asseoir dans un espace quadrifrontal comme celui dans lequel évoluaient les députés de 1789. Ils ne savent néanmoins pas encore que selon la tribune qu'ils choisiront, ils seront placés du côté du Tiers-État, de la Noblesse, ou du Clergé. Néanmoins les bancs sur lesquels ils s'assoient sont recouverts de grands pans de soie verte, qui - à elle seule - raconte la pompe de l'ancien régime.

Ici et là, des places restent vides, car elles sont déjà occupées par des accessoires, ou costumes, que revêtira ensuite l'acteur-narrateur, quand il aura à incarner ici un député de l'un des trois ordres, ou là le président de l'Assemblée Nationale.

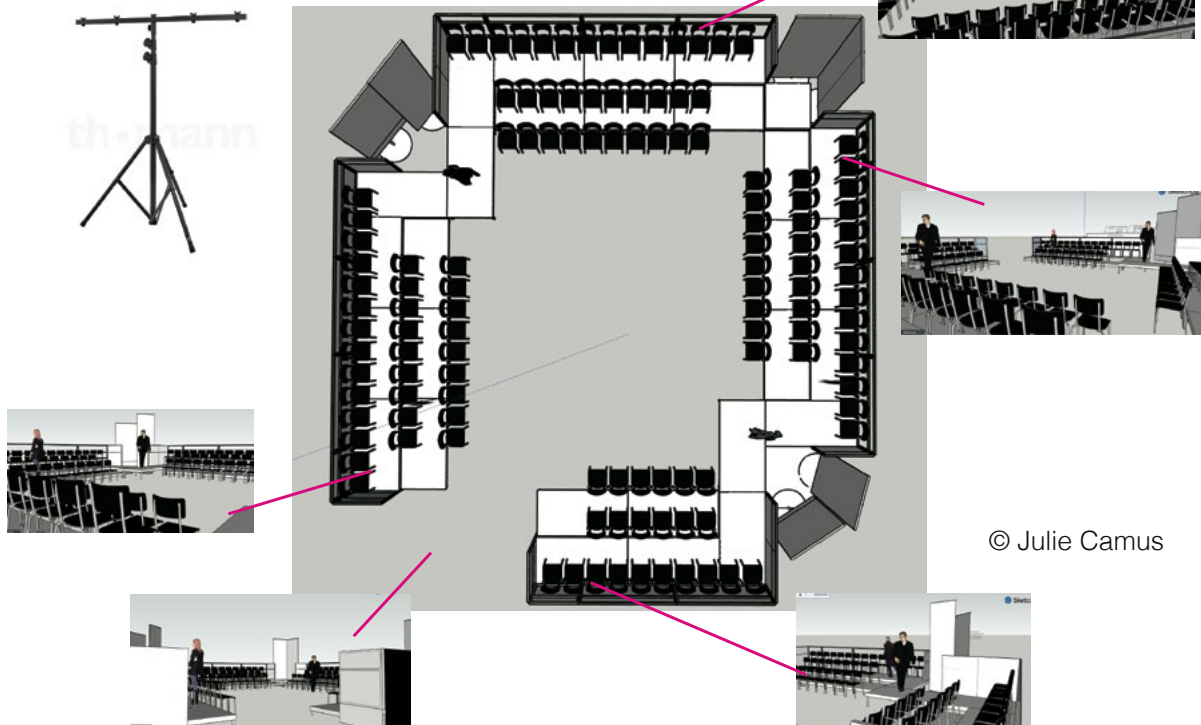
Le code de jeu élaboré dans mes dernières mise-en-scène sera ainsi préservé : le dynamisme et le plaisir du spectateur sont la priorité. La virtuosité de l'acteur incarnant tour à tour une dizaine de personnages en est le moyen.

SUITE

L'abolition des privilèges

Plan - 120 places

Pied de projecteurs type, hauteur mini 1,77m / max 3,10m / Référence



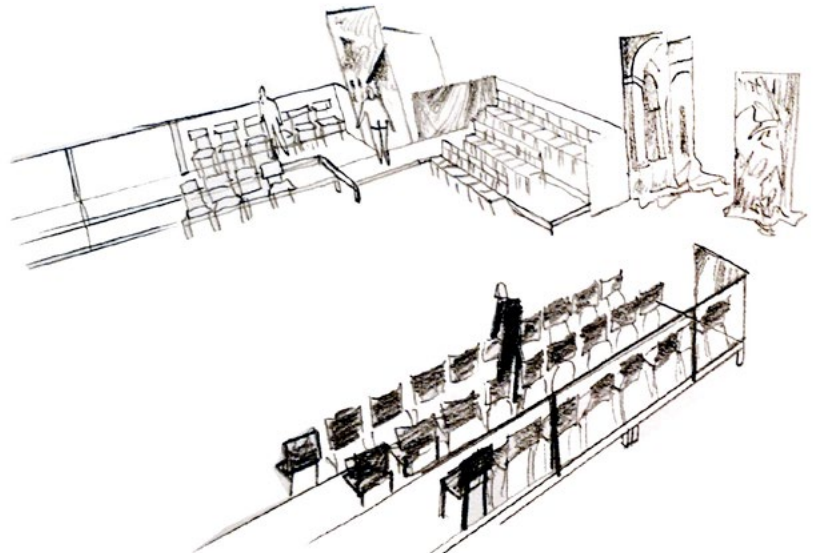
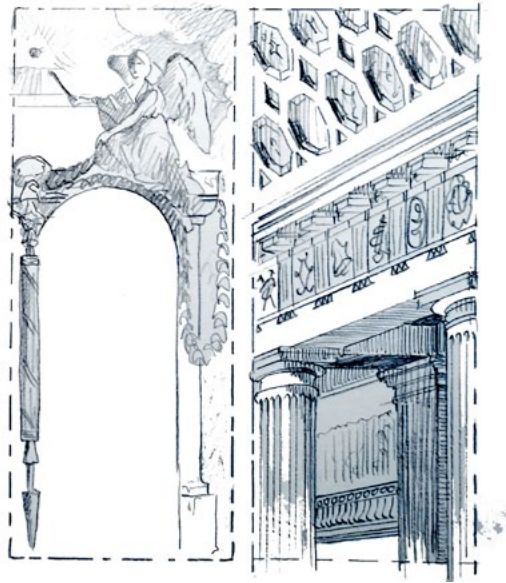
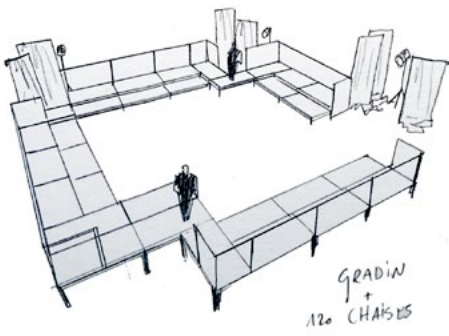
© Julie Camus

Je veux néanmoins faire remarquer une différence avec ma création précédente. Dans *Je m'en vais mais l'État demeure*, je cherchais à raconter ce qui me semblait « vrai » politiquement - au risque de passer pour pessimiste. C'est pourquoi je veux en adaptant ce roman historique à la scène mettre en relief ce qui me semble « beau ». Il s'agit aussi de créer un spectacle léger et pleinement adaptable aux lieux qui l'accueilleront : boîte noire, salle « de classe » ou « des fêtes », festivals de théâtre en plein air...

Tout doit donc être au service d'un spectacle que nous jouerons le plus - et le plus longtemps - possible. Un spectacle d'un étrange optimisme. Car si je crois que nous avons besoin d'une nouvelle nuit du 4 août - rebattant les conditions d'accès à l'impôt - il est néanmoins impossible de croire que bientôt, une nuit à l'ONU, toutes les puissances mondiales remettront en cause leur utilisation des énergies fossiles, et leur croissance démographique. Ainsi, les conditions d'un renversement historique - qui réenchanterait l'avenir de l'Humanité, est encore impossible. C'est tout le paradoxe de ce spectacle qui feindra de croire à son terme qu'un jour il sera lui aussi « un spectacle d'Ancien Régime - et qu'il ne s'en plaindra pas ».

CROQUIS

© Julie Camus



BIOGRAPHIES



HUGUES DUCHÊNE – Auteur, metteur en scène

Hugues Duchêne est né en 1991, à Lyon. Très tôt il développe un curieux penchant pour la politique française. Réalisant plus tard qu'il est difficile de concilier Sciences Po et le Conservatoire, il se tourne paresseusement vers des études d'art dramatique. Puis une école nationale, mais située en Lille. Puis la Comédie-Française, mais à l'Académie. En d'autres termes, il a joué des rôles de page et de servant, mais en utilisant l'argument du "Français" pour draguer les filles. En toute logique, quelques années plus tard, il s'évertue à vider les salles en proposant d'étranges "fresques de théâtre-documentaire". La dernière, qui porte sur les années Macron, dure six heures. Certains prétendent l'avoir vue en entier.

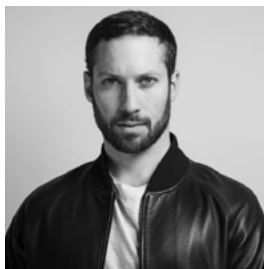


BERTRAND GUILLOT – Auteur



Citoyen concerné, romancier sémillant, Bertrand Guillot est né en 1974 et vit à Paris. Il est l'auteur de *Hors-jeu* (Le Dilettante) puis, aux Éditions Rue Fromentin, de *B.A.-BA : la vie sans savoir lire*, *Le Métro est un sport collectif* et *Sous les couvertures*. Il est également cofondateur du prix littéraire de la Page 111.

MAXIME PAMBET – Comédien



« A noir, E blanc, I rouge ! »... Mais qui est cet homme éructant à la terrasse d'un bar-tabac du 19^{ème} arrondissement ? Approchons-nous avec méfiance. Nom : Pambet, prénom : Maxime. Si ce pétulant intermittent, originaire du Puy-en-Velay, cite volontiers Rimbaud après sa deuxième pinte, c'est qu'avant d'intégrer l'École Nationale Supérieure des Arts et Technique du Théâtre, il a fait hypokhâgne, lui.

SUITE



LA COMPAGNIE LE ROYAL VELOURS

Depuis 2017, la compagnie du Royal Velours, basée à Lille, crée des spectacles de théâtre obtenant un vif succès. Celle-ci a été fondée par Hugues Duchêne (formé à l'Ecole du Nord), qui en est toujours le directeur artistique, et metteur-en-scène. Ainsi, la dernière production en date du Royal Velours (*Je m'en vais mais l'État demeure*) s'est jouée dans plus de vingt théâtres en France pour plus de cent représentations. Hugues Duchêne est également membre du Pole Européen de Création des Scènes Nationales de Valenciennes et Amiens.

En dehors de ses spectacles, la compagnie œuvre aussi sur le territoire par de l'action culturelle : intervention dans des lycées (Lille 2018-2020, Valenciennes 2023) ou université (Polytechnique Hauts-de-France, 2022) en dispensant des cours en rapport avec son domaine de spécialité : Prise de parole en public, ateliers d'écritures, et leçon des théâtre dont l'expertise est maintenant reconnue : Hugues Duchêne a notamment été jury du prix Mirabeau (Science-po) 2023.



-

CONTACT COMPAGNIE

leroyalvelours@gmail.com

-

DIFFUSION - PRODUCTION

lea@les-singulieres.fr

06 80 53 30 45